



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 47
DU 22 JANVIER 2018**

Présents :

**BENGUELLA Sylvie ; BELFORT Dominique ; BONVALOT Pascal ; BOUVARD Martial ;
COURGEY Claude ; CULOT François-Xavier ; GAUDINET Alain, JACOULET Bernard ;
MENETRIER Nathalie ; MILLET Catherine ; SALVI Thierry**

Absents excusés :

MUSIAUX Marie-Pierre

Absents avec procurations :

**ARTAUX Laurence à COURGEY Claude,
DUCROUX Séverine à JACOULET Bernard,
JUPILLE Gérard à BOUVARD Martial**

Secrétaire de séance : Benguella Sylvie

La séance est ouverte à 20h35

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les devis de travaux de l'Office National des Forêts.

Demande acceptée à l'unanimité.

Reste à réaliser 2017

Le 3^{ème} Adjoint Jacoulet Bernard présente aux conseillers les restes à réaliser 2017.

**ETAT DES RESTES A REALISER
COMMUNE**

DEPENSES

- Réhabilitation Houtau (Assistance à Maîtrise d'ouvrage) tranche conditionnelle 2 : accompagnement et mise en place du maître d'œuvre	4 000.00 €
- Aménagement Place de la Mairie et de la Fontaine :	436 000.00 €
- AMO réfection Bâtiment du Tennis:	10 000.00 €
Total restes à réalisés en Dépenses :	450 000.00 €

RECETTES

- AMO Réfection Bâtiment du Tennis :	6 000.00 €
- Réhabilitation Houtau (Assistance à Maitrise d'ouvrage) :	10 000.00 €
- Aménagement Place de la Mairie et de la Fontaine :	347 000.00 €
- Restauration Monument aux Morts Chazelot/Montferney :	3 000.00 €
Total restes à réalisés en Recettes :	366 000.00 €

**ETAT DES RESTES A REALISER
SERVICE ASSAINISSEMENT**

DEPENSES

NEANT

RECETTES

- STEP :	(Agence de l'eau)	170 000.00 €
.	(Part. Cuse 13.10 %)	16 500.00 €
	(Part. Montagney 2.60 %)	4 500.00 €
	(Part. CCPR 3.10 %)	4 000.00 €
Total restes à réalisés en Recettes :		195 000.00 €

ETAT DES RESTES A REALISER SERVICE FORET

DEPENSES

-Travaux ONF 2017	9 000.00 €
Total restes à réalisés en Dépenses :	9 000.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2017.

SERVICE EAU

NEANT

Autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2017.

Location de terrains communaux

Le maire rappelle que monsieur Coquard Gilles qui exploitait des terrains communaux agricoles nous a fait part de son intention de résilier son bail. De ce fait, plusieurs agriculteurs, Messieurs Goux, Vircondelet et Culot ont manifesté leur souhait d'exploiter ces parcelles :

- 396ZA16 : 1ha07a92ca au lieudit « Le Clos »
- 396ZA117 : 1ha85a32ca au lieudit « Le Moulin »
- 396ZA113 : 8ha30a24ca au lieudit « Le Sauçois »

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer un contrat de location des terrains cités ci-dessus avec monsieur Culot.

Le conseiller Pascal Bonvalot propose le boisement de la parcelle 396ZA117. Le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce sujet. Le conseil municipal refuse cette proposition par 9 voix contre et 2 voix pour.

Transfert de la Zone d'Activité Economique de la commune d'Arcey à la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Le maire explique que la CC2VV détient la compétence pour aménager et commercialiser les terrains inclus dans le périmètre d'une Zone d'Activité Economique.

Par conséquent, les terrains et les bâtiments non commercialisés des zones d'activités appartenant à la commune d'Arcey doivent être transférés à la CC2VV. En effet, sans ce transfert, la CC2VV ne pourra agir pour réaliser des travaux de viabilisation ou de commercialisation des lots.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les conditions de transfert des biens immobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence sur cette ZA d'Arcey.

Proposition de travaux de l'Office National des Forêts

Le 1^{er} Adjoint, Bouvard Martial, rappelle que chaque année des travaux sylvicoles sont nécessaires pour l'entretien de nos forêts. Il présente au conseil municipal un devis d'un montant de 16 617,86 euros hors taxe.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis.

La séance est levée à 21h15mn

Prochaine réunion
Vendredi 23 février 2018 à 20h30